



/ AMPHITHÉÂTRE CYBÉRI@ /

CINÉMA : **Dimanche 17 décembre, à 17h00.** Projection du film « **SING STREET** » Film sorti le 26 octobre 2016 (1h46), de John Carney. Comédie dramatique. Musical. Avec Ferdia Walsh-Peelo, Lucy Boynton, Jack Reynor... Conor, un lycéen dont les parents sont au bord du divorce, est obligé à contrecœur de changer d'école. Il se retrouve au milieu d'élèves turbulents qui le malmènent et de professeurs qui lui font comprendre qu'en tant que petit nouveau, il va devoir filer doux. Afin d'échapper à cet univers violent, il n'a qu'un objectif : impressionner une jolie fille du quartier, la mystérieuse Raphina. Il décide alors de monter un groupe et de se lancer dans la musique univers dans lequel il ne connaît rien ni personne, à part les vinyles de sa chambre d'adolescent et ceux de son frère.

« 20 minutes : Quel film sympathique et galvanisant ! C'est un concentré de bonne humeur à base de pop et rock des années 80 ainsi que de grands sentiments. »

/ CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Ouvert : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
Consultations libres, travaux classiques d'impression, désinfections, dépannages, mises à jour, installations et réinstallations de votre système. Impression et scan 3D. **Renseignements, contact, actualités : www.plourin.fr - Tél. 02 98 04 37 44.**

/ BIBLIOTHÈQUE /

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h30 à 18h30 – Mercredi de 10h à 12h -1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h30 à 12h30.
Vacances de Noël : la bibliothèque sera fermée du Mercredi 20 Décembre, à 12H00 au Lundi 08 Janvier 2018.
Réouverture le Mardi 09 Janvier à 16H30. Joyeuses fêtes de fin d'année à vous. L'équipe de bénévoles.

/ COMITÉ DES FÊTES /

En guise d'avant-goût de NOËL, le Comité des Fêtes invite les enfants de la Commune
À se retrouver le **Samedi 16 Décembre, à 10H00, à la salle Cybéri@.**
Noël = Surprise... Venez nombreux !

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Dimanche 17 décembre : Cyclo – VTT – Marcheurs : Départ du local à 9h.
Tous les dimanches départ du local Rue des Colonnes de Justice à 9h précises pour les cyclos, marcheurs et vététistes
Inscriptions et informations pour l'année 2018 tous les dimanches à midi au local.
Sortie VTT le **mercredi 27 décembre** départ à 13h30 du local suivi d'un pot de l'amitié à 16h30 au Foyer des Jeunes (déjà réservé)
Vœux du club le **dimanche 07 janvier** à midi.
Consultez le blog pour suivre la vie du club !
quicoher@orange.fr 06 32 26 37 07 blog prplourinoise.canalblog.com

/ U.S. SAINT ROCH /

Mercredi 13 décembre : Réunion du comité à 20h30 au terrain.
Samedi 16 décembre : U6-U7 & U8 & U9 & U11 : Voir avec les responsables.
Dimanche 17 décembre : Loisirs : Match à Lanrivoaré à 10h - **Seniors A & B :** Voir avec les responsables.

/ ATELIER THÉÂTRE ET PHILO /

L'association L'Écume propose des activités aux 4/17 ans en Pays d'Iroise ! Des ateliers de Théâtre : 7/17 ans. Des ateliers de Philo et pratique de l'attention : 7/17 ans. Un atelier découverte expression corporelle et lecture d'albums : 4/6 ans.
Les inscriptions sont ouvertes. **Une première séance est offerte pour essayer !** L'Écume vous attend à l'espace associatif de PLOURIN, Rue des Colonnes de Justice. Contact, renseignements et inscriptions : Site internet : www.asso-lecume.fr
E-mail : comediensmasques@gmail.com Tel : 06 20 94 04 38.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h - Samedi : 9h à 11h30.
Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.mairie-plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

LISTES ÉLECTORALES : Il est rappelé qu'aux termes de l'article 9 du Code Électoral, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Les demandes sont reçues toute l'année jusqu'au dernier jour ouvrable de Décembre inclus. Pour être inscrits sur les listes électorales de 2018, les personnes nouvellement installées sur la Commune doivent déposer leur demande **avant le 30 décembre 11h30 dernier délai.** Il appartient aux intéressés d'en faire la demande. Pièces à présenter : Livret de Famille ou pièce d'identité et justificatif de domicile.

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

LA TÉLÉ-PROCÉDURE : Vous pouvez désormais effectuer des démarches sans vous déplacer en Préfecture ou Sous-Préfecture pour obtenir le permis de conduire ou pour le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) www.demarches.interieur.gouv.fr

SYNDICAT DE CHENAL DU FOUR : Nous vous informons que conformément au Guide Départemental de Référence pour la Défense de Lutte contre l'Incendie et afin de vérifier la Conformité des Poteaux Incendie, EDP va procéder à des Essais de Débit / Pressions. Ces Contrôles à « Débit Max » peuvent générer des Perturbations (Baisse de Débit / Pression, Turbidité ...) sur le Réseau d'Eau Potable. Le démarrage de la Campagne est prévu le **jeudi 14 décembre**. La Durée de ces Contrôles est estimée à environ 3 semaines. Les Communes impactées par ces Différentes Perturbations sont : Commune de Landunvez - Commune de Plourin - Commune de Porspoder - Commune de Lanildut - Commune de Brélès. Consciente de la Gêne Occasionnée nous vous remercions de votre Compréhension et vous demande en cas de Perturbations Importantes d'appeler notre Centre d'Appel au 02 29 00 78 78.

INFORMATIONS PAROISSIALES : Ensemble paroissiaux Noroît et Loc. Maja. **Horaires des Messes** :

Samedi 16 décembre à 18h : à Lampaul-Ploudalmézeau et Guipronvel **Dimanche 17 décembre** Dimanche Autrement à Ploudalmézeau et à Saint-Renan. Rendez-vous à **9h15** à l'église de Ploudalmézeau ou à la maison paroissiale de Saint-Renan. Enfants, parents, grands-parents et toute la communauté chrétienne sont invités à partager un texte biblique pour se préparer à Noël.

Messe à 11h et pot de l'amitié

Recevoir le Pardon avant Noël : **Célébrations individuelles** : Il est possible de prendre rendez-vous au presbytère de St Renan pour rencontrer l'un des prêtres. Une permanence sera assurée le **samedi 23 décembre**, de 10h à 12h en l'église de St Renan. **Célébrations communautaires** : **Mardi 19 décembre** à 18h en l'église de Ploudalmézeau. **Mercredi 20 décembre** à 18h en l'église de St Renan.

ASSOCIATION JEUNES DU FOUR : Séjour au ski pour les 12-17 ans du **03 au 10 mars** à Super-Besse, dans le parc des volcans d'Auvergne, dans le Massif Central. Au programme : cours ski, raquettes, luge, veillées à thèmes. Pour tous renseignements et inscriptions contacter : Vincent Kergozou, 06 15 88 85 57 ou Margot Trichet, 07 80 57 97 82 - Courriel : jeunesdufour@gmail.com

ALSH TROMBINES D'IROISE : Landunvez **Mardi 2 janvier** : Présentation de la Laponie : animaux, aurores boréales, stalagmites, igloos, traîneaux... **Mercredi 3 janvier** : Reine des Neiges de Nils Holgersson. Flocons, bonhommes de neige, peinture 3D et aventures de notre petit héros, et loup glacé – **Jeudi 4 janvier** : Sortie à Brest pour le « Roof » Salle d'escalade inscription obligatoire à la journée et l'organisation des activités sera définie selon le nombre d'enfants – **Vendredi 5 janvier** : Cartes de vœux – Boîtes à pensées positives et esquimaux. De 7h30 à 18h30 (sur demande 7h). 02 29 05 97 24. Date limite d'inscription le **lundi 18 décembre**.

ASSOCIATION ABER BENOIT – ABER ILDUT : Conférence le **Samedi 16 décembre**, à 15h, à l'Espace Queffelec à Lanildut. Sujet : Questions d'identité – Pourquoi et comment être breton ? L'ancienne directrice de TV Breizh, Rozenn Milin, abordera ces questions à partir de son ouvrage sur ce thème. Elle présentera les réponses apportées par les 19 personnalités bretonnes qu'elle a interviewées, personnalités issues de différents secteurs, de la politique à la culture en passant par l'économie. Entrée libre et gratuite.

GOUEL AN NEDELEG : La fête de Noël se tiendra à la ferme de Messouflin les **16 et 17 décembre**. Vous êtes bricoleur, disponible ou vous souhaitez donner un coup de main : rejoignez-nous !! « Scène ouverte » pour les artistes en herbe (0 à 14 ans), inscrivez-vous. Commerçants, exposants, associations et artisans : il reste des emplacements pour le marché. Nous recherchons des décors de Noël, à déposer en mairie de Ploumoguier ou au Coccimarket. Matthieu 06 21 57 13 75 Mail : ploumanoll@gmail.com

IROISE BRETAGNE : Brélès : du **16 au 17 décembre** Spectacle de Noël au château de Kergroadez 15h30. **Dimanche 17 décembre** : Porspoder : Concert chorale à 16h Eglise Saint Budoc. Lampaul-Plouarzel : Marché de Noël Salle du Krugel. Saint Renan : Tartiflette Espace Culturel à midi.

BRAD'BOUTIQUE : Ouvert à tous. Tous les 1ers et 3èmes samedis de chaque mois : Vente de vêtements d'occasion : Bébés, enfants et adolescents, femmes et hommes – Chaussures – Matériels de puériculture (selon arrivée) – Livres. De 9h à 12h Rue Abbé Luguern à Plouguin.

RAIL EMPLOI SERVICES : Vous êtes en recherche d'emploi. NOUS vous proposons des missions diverses : ménage, jardinage, bricolage, manutention.... Chez des particuliers, en entreprises ou collectivités, tout en poursuivant vos démarches. Pour plus amples informations, contactez –nous. Permanences assurées le jeudi, à la Maison de l'Emploi CCPI Sur Lanivoaré. RAIL Emploi.Services Rue du Léon Gouranou Ploudalmézeau. Ouvert du Lundi au vendredi aux heures de bureaux. Tel : 02 98 48 01 68 Contact@rail-emploi-services.fr site : www.rail-emploi-services.fr

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS : Brest Métropole, en accord avec le pôle métropolitain, va réaliser une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du Pays de Brest. Cette enquête se déroulera entre octobre et février et a été confiée à la Société Alyce. Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par courrier. Elle sera effectuée par téléphone ou en face à face. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Alyce au 02 29 63 56 82 ou mail deplacements@brest-metropole.fr

L'ASSOCIATION ALMA 29 56 : La maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés est une réalité ; il faut oser en parler. L'Association ALMA 29 56 est un centre d'écoute téléphonique, à disposition de tous, particuliers et professionnels, en vue d'alerter sur une situation de maltraitance ou de risque de maltraitance envers les personnes âgées et adultes handicapés. Elle fait partie du dispositif national mis en place par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé qui allie : - Une plateforme téléphonique nationale : le 3977 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) – Un réseau de centres (55 centres départementaux, 78 départements couverts). Votre centre de proximité pour les départements du Finistère et du Morbihan assure une écoute téléphonique en complément du 3977, les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 au 02 98 43 68 07. Association ALMA 29 & 56 BP 32548 – 29225 Brest Cedex 2 – alma29@3977.fr – www.alma29.fr – Membre de la Fédération Nationale 3977 de lutte contre la maltraitance www.3977contrelamaltraitance.org (Prix d'un appel local, service gratuit).

ACHATS EN LIGNE POUR LES CADEAUX DE NOËL : L'année dernière, plus de 7 français sur 10, soit 32 millions d'entre eux, ont déclaré vouloir acheter leurs cadeaux sur internet (+2 millions par rapport à 2015). Pour la majorité des Français faisant leurs achats en ligne, la principale motivation est l'offre de prix attractifs mais aussi la possibilité d'éviter la foule dans les magasins. Le e-commerce présente de nombreux avantages (gain de temps, prix parfois plus avantageux, etc.) mais il peut parfois cacher certains pièges. **La réglementation sur la vente à distance** : Lorsque vous achetez en ligne auprès de professionnels (commerçants, prestataires de services, etc.), vous êtes protégé par la réglementation sur la vente à distance. Mais pour que vous puissiez bénéficier de cette protection, votre transaction doit répondre à plusieurs conditions : La vente ou la prestation doit s'effectuer entre un professionnel et un particulier - Le contrat doit être conclu à distance et par voie électronique (site web, courriel, téléphone, MMS, SMS, etc.). La réglementation s'applique donc même si vous retirez ensuite votre commande dans les entrepôts du vendeur, dans un « magasin-catalogue » ou encore dans un « point relais ». **Puis-je changer d'avis et retourner ma commande ?** Lorsque vous achetez en ligne, vous bénéficiez d'un **droit de rétractation de quatorze jours** calendaires (la totalité des jours du calendrier sont comptabilisés, y compris les jours fériés et chômés). Ce droit s'applique y compris aux produits soldés, d'occasion ou déstockés. **Que faire si le produit commandé n'est pas disponible ?** Si le fournisseur ne vous livre pas le bien commandé ou n'exécute pas la prestation promise dans les délais prévus en raison d'une rupture de stock par exemple, il doit en principe vous informer de cette indisponibilité. Vous devez alors être **remboursé** dans les quatorze jours suivant la date à laquelle vous avez dénoncé le contrat. Au-delà de ce terme, ces sommes sont productives d'intérêts au taux légal. **Que faire en cas de problème de livraison ?** Le professionnel doit indiquer, avant la conclusion du contrat, la date ou le délai auquel il s'engage à livrer le bien ou à exécuter la prestation. A défaut d'indication, il doit alors exécuter son obligation sous trente jours maximum. En l'absence de livraison à la date ou dans le délai convenu, ou à défaut, plus de trente jours après avoir passé votre commande, vous pouvez mettre en demeure le vendeur de vous livrer dans un délai supplémentaire raisonnable. Si aucune livraison n'est intervenue au terme de ce délai, vous pouvez dénoncer le contrat par lettre recommandée avec avis de réception. Le vendeur devra alors vous rembourser dans les quatorze jours suivant la date à laquelle il a été informé de votre décision et ne pourra plus exiger que vous preniez livraison de votre commande. **Pour en savoir plus** : Consultez la fiche pratique de l'Institut national de la consommation (INC) **Acheter sur Internet en 10 questions-réponses** En ligne sur <http://www.conso.net/content/acheter-sur-internet-en-10-questions-reponses> ou disponible à l'Accueil de la Mce. *Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org*

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI :

Actions de la Maison de l'Emploi :

Conseils à l'emploi : lundi 18 décembre de 9h30 à 12h : information collective avec des professionnels (association EGEE) pour vous donner des conseils et échanger sur la recherche d'emploi et le lien avec les entreprises (CV, lettre, entretien, ...) et de 13h45 à 17h : possibilité d'entretiens individuels d'1h (sur inscription).

Compétences clés : en Français (jeudi) ou en bureautique/numérique (mardi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés. Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Restos du Cœur : La distribution alimentaire au centre de Lanrivoaré débutera le **12 décembre**. Comme les années passées, le centre sera ouvert le mardi et le vendredi de 9h à 11h. Renseignements : Sylvie Michelier : 02 98 84 94 86 / sylvie.michelier@ccpi.bzh

Des permanences d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat : Vous envisagez de réaliser des travaux d'amélioration énergétique de votre logement ou prévoyez de l'adapter pour le rendre accessible du fait d'une perte d'autonomie ou d'un handicap. La Communauté a lancé un programme d'actions, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil départemental, pour vous aider et vous accompagner dans votre projet. Une permanence d'information est organisée le 2ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sans rendez-vous, dans les locaux de la CCPI à Lanrivoaré. Renseignements : CITEMETRIE au 02 98 43 99 65 ou pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

Donner au lieu de jeter... : C'est possible avec la Recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences. La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le **vendredi 15 décembre** à Plouarzel. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou à la Communauté : 02 98 32 37 83 ou dechets@ccpi.bzh

Sans paquet, ni ruban... ces cadeaux qui valent tous les présents ! : Dans le geste d'offrir c'est la manière qui compte, alors pourquoi chercher systématiquement la matière ? Les cadeaux « dématérialisés » nous permettent de toucher tout autant et ne risquent pas d'encombrer nos placards, voire de finir dans la poubelle : un dîner au restaurant, un cours de cuisine, une place de match, des places de ciné, de spectacle, de musée, une séance de relaxation, de massage, un séjour en yourte ou dans une cabane perchée dans les arbres... Pensez-y pour Noël !

Phare Saint Mathieu : Les visites du phare se feront sous réserve des conditions météo et de l'avancée des travaux. Visites guidées du phare du 23 décembre au 7 janvier de 14h à 17h30 (fermé le mardi et dernière visite à 17h). Entrée libre à l'exposition « Plonger en mer d'Iroise » aux heures d'ouverture. Tarifs : 3€50 (+ de 12 ans), 1€50 (6-11 ans), gratuit - 6 ans. Renseignements : 02 98 89 00 17 / phare.saint-mathieu@ccpi.bzh

Collecte des ordures ménagères et recyclables des lundis fériés du 25 décembre et du 1^{er} janvier : En raison des lundis fériés du 25 décembre et du 1^{er} janvier, les collectes des ordures ménagères et recyclables seront décalées de 24h à partir du jour férié et pour les jours suivants de la semaine. Les bacs doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir ou à 6h du matin le jour de collecte. Renseignements : Pierre Le Borgne : 02 98 84 92 18 / pierre.leborgne@ccpi.bzh

Jardiner au naturel, sans pesticide : couvrir le sol avec un engrais vert (2/2) : Les engrais verts sont très efficaces pour améliorer la fertilité du sol et lutter contre les herbes indésirables. Les plus couramment utilisés sont **la moutarde** qui pousse très facilement. Elle a une action insecticide naturelle, se sème toute l'année entre deux cultures ou en fin de culture (sauf en plein hiver) à 200-300g pour 100 m² (à éviter toutefois avant radis et navets) et **la phacélie** qui pousse également rapidement, qui produit de belles fleurs et fixe les nitrates. Elle se sème d'août à février à 150-200g pour 100m². On peut aussi citer : le sarrasin, le radis fourrager, la navette, le trèfle violet... L'utilisation des engrais verts doit tenir compte de la culture précédente et de la suivante : on ne cultive pas un engrais vert après ou avant une culture appartenant à la même famille botanique. Renseignements : Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon / communication.basleon@orange.fr

LAP'TITE ÉPICERIE : Sera ouverte le **lundi 25 Jour de Noël** de 8h à 12h, pour les oublis de dernière minute... Apéro, cassolettes de St Jacques, coquilles St Jacques, chocolat de Noël, pain et pâtisserie (sur commande). Il y a aussi une P'tite Tombola à la P'tite Épicerie 2€ le ticket. Tirage au sort le jour de Noël à 11h avec une main innocente... La mienne bien sûr. Bonne semaine à vous. Votre épicier.

CL & LUI COIFFURE : Fermé du **2 au 9 janvier**.

AIDE AUX DEVOIRS À PLOURIN : Je propose une aide aux devoirs aux collégiens et lycéens de la commune, une fois par semaine à la bibliothèque : **14 et 21 décembre** - Collégiens : 17h45-18h45 - Lycéens : 18h45 – 19h45. Contact : 06 19 68 01 62.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ Portable 06 47 50 75 60.

A.T.TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

/ PETITES ANNONCES /

* **M et VOUS Beauté et Bien-être – LANRIVOARÉ** : Pour les fêtes de fin d'année, nous vous proposons divers coffrets cadeaux : soins hommes, femmes, enfants, maquillage, parfums... Seul ou en duo ! Egalement pleins d'autres idées cadeaux à l'institut... Sans oublier le bar à chignon et maquillage le **dimanche 24 décembre**. Informations et réservations au 02 98 36 22 54 ou site metvous-beautebienetre.fr

* Pour compléter la hotte du père Noël, je vous propose le « Pack Détente » : un soin visage + un modelage relaxant du corps 1h 60€. Je serai disponible pour vos RDV pendant les fêtes. En congés du 31/12 au 08/01. Audrey, votre esthéticienne à domicile 06 20 98 91 62. Bonnes fêtes. www.audreyestheticienneadomicile.sitew.fr

* Vous êtes loueur saisonnier, hôtelier, responsable d'équipement de loisirs, ... le GIP Brest terres océanes vous propose un programme d'actions de professionnalisation de décembre 2017 à mai 2018. Notre prochain atelier numérique « Le Smartphone comme outil de découverte » a lieu le **jeudi 14 décembre** à Brest. Vous pouvez encore vous inscrire. Retrouvez toutes les informations sur le site dédié aux professionnels du tourisme de la destination : www.brestterresoceanes-espacepro.com/les-escales-2017-2018

/ MEMENTO /

* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Antenne de Lanrivoaré : Tel/fax 02 98 32 42 32

* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12-06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48

* **Presse locale** : **Le Télégramme** : correspondante Émilie GICQUEL contact 06 63 18 37 81 egicquel@hotmail.com

Ouest France : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

/ CANTINE /

<u>Lundi 18 décembre</u>	<u>Mardi 19 décembre</u>	<u>Jeudi 21 décembre</u>	<u>Vendredi 22 décembre</u>
Carottes râpées au citron Rôti de porc Petits pois à la française Riz au lait	Salade de lardons aux croûtons Burger de bœuf sauce ketchup Lentilles (BIO) Fruit	Mousse de canard Suprême de poulet à la crème de girolles Pommes pins Muffin nature pépites de chocolat Clémentine - Sujet au chocolat	Taboulé Poissonnette sauce tartare Julienne de légumes Rondelé nature (BIO)

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 7 décembre 2017

Le jeudi 7 décembre 2017 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie dans une salle du Conseil réaménagée et équipée de nouveau mobilier, suite aux travaux nécessités par la mise en place de l'ascenseur et des travaux que ces travaux ont induits.

Tous les Conseillers sont présents (Marie-Christine Le Goff étant arrivée vers 22h et ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire jusqu'à son arrivée.).

Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Il est donné lecture du compte-rendu de la précédente réunion du 6 octobre 2017 qui est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PLH (Programme Local de l'Habitat).

Monsieur le Maire présente le projet de PLH adopté par le comité de la CCPI lors de sa séance du 15 novembre 2017 et qu'il convient de soumettre à l'approbation de chaque conseil des communes membres de la communauté.

Les orientations décrites dans ce programme détermine des politiques qui seront mises en œuvre au niveau communautaire sur les 6 prochaines années et auront une incidence sur le zonage des terres classées constructibles dans les documents d'urbanisme, sur l'accroissement du nombre de logements locatifs sociaux, sur l'adaptation des logements au vieillissement, sur la densification urbaine : le tout dans les objectifs définies au niveau du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du Pays de BREST.

Accord unanime pour approuver le projet de PLH.

PROJET d'AGRANDISSEMENT de l'ECOLE PUBLIQUE et de création de toilettes à l'emplacement de la 7ème classe actuelle :

Monsieur le Maire présente l'avant-projet d'aménagement de toilettes projeté lorsque la 7ème classe sera faite dans le prolongement du bâtiment actuel de la salle de motricité et de la salle de sieste. En effet, les toilettes actuelles ne sont plus dimensionnées en rapport au nombre d'enfants et il convient de prévoir dès à présent leur aménagement qui pourra être réalisé dès que la 7ème classe sera installée dans l'extension de l'école déjà présentée et adoptée lors du conseil du 6 octobre.

Des modifications pourront être apportées ultérieurement par rapport à ce projet en fonction de l'avis du personnel qui s'occupe des enfants (ATSEM, instituteurs, etc...). Cependant, la prise en compte de ces travaux pour une vision globale de l'investissement à réaliser en 2018-2019 permet de réaliser une prévision budgétaire pour les années à venir et solliciter les subventions pour l'ensemble des travaux.

L'estimation du total de l'investissement de l'ordre de 296 300 € interroge certains conseillers, estimation à laquelle se rajoute les honoraires de l'architecte et du conducteur de travaux à hauteur 11%- soit 32 593€, les frais du bureau de contrôle Socotec et SPS pour un montant de 4 780€ (Apave : 4 975€) et l'étude thermique pour 520€ au cabinet GES.

Le taux des honoraires de l'architecte et du maître d'œuvre suscite un débat, certains conseillers proposant d'ajourner notre décision en attente d'une négociation pour faire baisser ce taux. Monsieur le Maire indique qu'il a déjà essayé de négocier cette rémunération (sans succès) mais que, s'agissant d'un agrandissement du bâtiment dans la continuité du bâtiment actuel déjà réalisé par le même architecte, il était difficile d'en changer sauf à faire un bâtiment en discontinuité du bâtiment actuel, sans similitude avec le style du bâtiment actuel (principe de la propriété intellectuelle).

Monsieur le Maire indique que la situation financière de la commune permet d'absorber le coût de cette extension (dette résiduelle fin 2017 en capital de 1 064628€ soit 850€/habitant), que des subventions devraient être obtenues pour aider à cet investissement et que la trésorerie de la commune permettrait également de participer au financement de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les propositions faites par Monsieur le Maire et se solliciter les subventions auprès des différents financeurs (État, Région, etc.) ; 14 pour et 1 abstention.

RÉGIME INDEMNITAIRE :

Monsieur le Maire propose de voter un crédit de 10 500€ pour le régime indemnitaire de 2017, précisant que ce système de versement de primes serait remplacé en 2018 par le RIFSET qui se met en application progressivement au fur et à mesure de la sortie des décrets.

Accord unanime

PROJET de CREATION D'UN LOTISSEMENT RUE DES COLONNES DE JUSTICE.

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil, il avait été décidé l'étude d'un nouveau lotissement au nord de la rue des colonnes de justice et que, pour ce faire, un change de terres entre les consorts Gélébart et la commune, propriétaire de 2 parcelles séparées par le terrain Gélébart était nécessaire.

Afin de procéder aux formalités de cet échange, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil pour être autorisé à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires et à payer les frais inhérents à cet échange.

Accord unanime.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Afin de régulariser les comptes en fin d'exercice 2017, il convient de faire quelques ajustements budgétaires : en fonctionnement, réduction de 1 000€ au compte 6574 (subventions) pour l'affecter au compte 66111 (intérêts).

En investissement : transfert du compte 2313 (constructions) de 20 000€ réparti au compte 1641(capital des emprunts) pour 3 333€ et 16 667€ au compte 168751(remboursement de l'avance remboursable accordée par la CCPI pour l'acquisition de terrains des consorts Lénaff où a été érigé le lotissement de la rue du Goëlo).

Accord unanime

STATUTS du SDEF :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SDEF, syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, auquel la commune adhère, a adopté de nouveaux statuts qui permettent d'une part aux EPCI (Communauté de communes ou de coopération intercommunale à fiscalité propre) d'adhérer au SDEF pour des compétences optionnelles et d'autre part, pour s'adapter aux nouvelles missions dévolues par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte : toutes les actions liées à la transition énergétique et au smart-grid et objets communicants.

Accord unanime.

TRAVAUX SDEF :

Monsieur le Maire présente différents projets menés par le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère), travaux nécessités par la vétusté des réseaux électriques ou par la nécessité d'adaptation pour lesquels l'accord de la commune est sollicité.

Les dépenses des travaux Basse tension sont pris en charge par le SDEF à 100 %. Par contre, les travaux de réseaux de télécommunications électroniques restent à la charge de la commune. Monsieur le Maire indique qu'il convient de réaliser ces travaux en technique souterraine au moins à proximité des habitations de façon à ce que ces réseaux puissent être dissimulés et prêts à accueillir le réseau de fibre optique lors de son déploiement par Mégalis, prévu en 2018 sur la commune. Les différents secteurs concernés par ces travaux sont les quartiers suivants :

Kerizaouen : 7 344,50 HT soit 8 813,52€ TTC

Kéradec/pen ar Lann Garo : 2 728,40€ HT soit 3 274,08€ TTC

Kergonvelen : 8 533,62 € soit 10 240,34€ TTC

Kernévez : 4 674,60 HT soit 5 609,52 TTC

Total : 23 281,12 HT soit 27 937,46 € TTC (subvention CCPI : 6 984,33€) reste à charge commune : **20 953,13€**

A l'unanimité, le conseil décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec le SDEF et à solliciter les subventions à la CCPI à hauteur de 30 % pour aider au financement de ces travaux.

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2018 :

Accord unanime pour autoriser à engager les dépenses d'investissement avant vote du budget à hauteur de 25 % des crédits inscrits en 2017 :

TARIFS 2018 :

Le conseil adopte les tarifs 2018 qui sont identiques à ceux appliqués en 2017, à l'exception d'une légère augmentation de la part fixe assainissement semi-collectif qui passe de 25,00€ à 25,50€ et du prix de location des terres agricoles qui augmentent de l'ordre de 1%.

Accord unanime.

AFFAIRES DIVERSES :

VOIRIE COMMUNALE :

La voirie du lotissement étant réalisée et les finitions devant intervenir au printemps prochain, Monsieur le Maire propose que le linéaire de cette voirie d'une longueur de 300 ml, dénommée « Rue du Goëlo » soit désormais incorporé dans le domaine public communal au titre de la voirie.

Accord unanime.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ :

RAPPORT du SDEF :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2016 du SDEF qui reprend l'ensemble des actions menées en 2016 dans ses différents domaines d'activité.

RAPPORT du Chenal du FOUR :

Le rapport d'activité du syndicat des eaux du Chenal du Four est rapidement présenté. Ce syndicat est appelé à disparaître en fin d'année 2017 et sera absorbé par la CCPI à laquelle la loi NOTRe a confié les compétences eau et assainissement.

Le conseil prend acte de ces communications.

Désignation au conseil d'exploitation Eau et Assainissement de la CCPI :

Suite à la démission de Nathalie TREBAUL qui était membre de la commission Eau et Assainissement de la CCPI, il convient de désigner un nouveau délégué de la commune.

Accord unanime pour désigner Hervé FALC'HON.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h00.